

Commune de St Jean d'Arves

Réunion du Conseil Municipal
Séance du 24 octobre 2014

Présents : Tous les conseillers en exercice.

Absents : Madame Coche Julie.

Monsieur Durand Jean-François avec procuration à Monsieur Charpin Frédéric.

Monsieur Vial Stéphane avec procuration à Monsieur Besse Yann-Cédric.

- Décide de renouveler le contrat de l'Adjoint du Patrimoine de 2ème classe à temps non complet à compter du 22 Décembre 2014. Son contrat sera renouvelé en Contrat à Durée Indéterminée compte tenu des contrats précédents. Ce contrat porte sur une durée hebdomadaire de 9 heures avec possibilité d'heures complémentaires n'excédant pas 17h30 par semaine.

- Le Conseil Municipal est d'accord sur le principe de louer les terrains sur le front de neige à la Chal, pour faire des activités l'hiver et l'été. Une convention va être établie entre Monsieur Truchet Sébastien du restaurant le Bouj' et la Commune de St Jean d'Arves.

- Approuve le devis de la Société Signature pour 19 906.80 € TTC pour des barrières de sécurité sur divers hameaux.

- Demande à l'ONF de bien vouloir procéder au martelage des coupes sur les parcelles n°1, n°7 et n°8. Donne pouvoir à Monsieur le Maire pour effectuer toutes les démarches nécessaires à la bonne réalisation des opérations de vente.

- Décide de créer un poste de CAP petite enfance pour l'ouverture de la halte-garderie du 20 décembre 2014 au 31 mars 2015 à 35 heures hebdomadaire.

- Décide de surseoir au devis de défi informatique pour la halte-garderie.

- Approuve le déclassement d'une partie du domaine public et de valider sa numérotation pour une future cession au prix de 0,50 €/m². Autorise Monsieur Le Maire à signer l'acte administratif de cession de la parcelle B 1590 à Mr Pral Gilbert, au Villard.

- Approuve la convention de participation pour le risque prévoyance. Décide de donner la somme de 10 € par mois et par agent qui souhaite adhérer à cette convention de participation entre la Commune de St Jean d'Arves et le centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Savoie.

- Approuve la convention relative à l'aménagement des équipements de communications électroniques au lieu-dit la Villette entre la Société Orange et la Commune de St Jean d'Arves. Le montant des travaux s'élève à 620.45 € HT.

- Approuve le marché concernant l'enfouissement des réseaux secs, remplacement du réseau d'eau potable, création d'un réseau d'eaux usées, création d'un réseau d'eaux pluviales pour la tranche n°1 tranche conditionnelle hameau de la Villette pour 144 103.99 euros TTC ; tranche n°1 tranche ferme hameau de la Villette pour 131 628.73 euros TTC ; tranche n°2 hameau des « Sallanches, du Mollard et du Clos » pour un montant de 389 312.36 euros TTC.

~~~~~

- Désignation des membres de la Commission Communales des impôts directs :

Membres titulaires : Mme Hustache Christiane, Mr Michel Lucien, Mr Mollard Gilles, Mr Besse Yann-Cédric, Mme Juignet Cathy, Mr Neyret-Gigot André.

Membres suppléants : Mme Schlatter Françoise, Mr Guille Claude, Mr Coche Emile, Mr Arlaud Francis, Mr Arnaud Marc, Mr Balmain Jean-Paul.

\*\*\*\*\*

- Questions diverses :

- Lecture de la lettre de Monsieur Rivaud Patrick.

- Réunion prévue avec l'ASADAC pour la taxe de séjour.

- Réunion avec White Forest.